

FORMATION ALCANDRE

VOS FORMATIONS SUR MESURE

pour Cadres dirigeants, Cadres et Managers

Accompagnement individuel ou collectif

Date d'actualisation : JUIN 2026

Informations mises à disposition en accès libre sur le site internet du cabinet Alcandre :

<https://alcandre.com/formation-en-ateliers-individuels-et-collectifs/>

PARCOURS DE FORMATION TYPE

Analyse du besoin → Conception → Formation → Evaluation → Suivi.

Prise de contact et analyse du besoin

Un premier échange est réalisé avec le bénéficiaire et/ou le commanditaire afin d'identifier le contexte professionnel, les attentes et les besoins de formation.

Cette analyse permet notamment de préciser :

- la situation professionnelle et les responsabilités du participant ;
- les problématiques ou enjeux rencontrés ;
- les objectifs recherchés ;
- les compétences à développer ou à renforcer ;
- les attentes du bénéficiaire et/ou de l'entreprise.



Définition du parcours sur mesure

À partir des besoins identifiés, ALCANDRE définit un parcours de formation adapté.

Sont notamment déterminés :

- les objectifs pédagogiques ;
- les compétences visées ;
- le contenu de la formation ;
- la durée et le rythme ;
- les modalités de réalisation ;
- les méthodes pédagogiques ;
- les modalités d'évaluation.

Le parcours est formalisé dans un programme ou une proposition de formation transmis au bénéficiaire et/ou au commanditaire.



Recrutement - Executive Search - Management de Transition

Executive Outplacement - Executive Bilan de carrière - Accompagnement de C-Levels et CEO (Mentoring, Coaching)

Prestataire de formation (réf. 11 92 21460 92), **certifié Qualiopi 5-0616 pour les actions de Formation et de Bilan de compétences**

ALCANDRE - 104, avenue Albert 1^{er} - 92500 Rueil-Malmaison - France

Tel: +33 (0)1 47 08 09 12 - www.alcandre.com - SARL au capital de 38000 Euros - RCS Nanterre 512 857 053

Positionnement initial

Lorsque cela est pertinent, un positionnement initial est réalisé afin d'identifier le niveau, les connaissances, l'expérience et les attentes du participant.

Ce positionnement peut prendre la forme d'un échange, d'un questionnaire, d'une auto-évaluation ou d'une mise en situation.

Il permet, si nécessaire, d'ajuster le contenu et les modalités de la formation.



Réalisation de la formation

La formation est réalisée selon les modalités définies en amont : généralement en présentiel, parfois en présentiel, selon ce que décident ensemble les parties prenantes, à l'écoute des besoins du bénéficiaire.

Les méthodes pédagogiques sont adaptées au profil des participants et aux objectifs poursuivis.

Selon la formation, ALCANDRE mobilise notamment :

- apports méthodologiques et théoriques ;
- échanges et analyse des pratiques ;
- études de cas ;
- exercices pratiques ;
- mises en situation et jeux de rôle ;
- analyse de situations professionnelles réelles ;
- feedbacks et débriefings personnalisés ;
- construction de plans d'action.

Une attention particulière est portée à la transposition des acquis dans les situations professionnelles rencontrées par les participants.



Évaluation des acquis

Les acquis sont évalués en fonction des objectifs spécifiques définis pour la formation.

Selon la nature de l'action, l'évaluation peut s'appuyer sur des exercices, mises en situation, études de cas, questionnaires, productions réalisées ou observations du formateur.

Une évaluation du bénéficiaire par ALCANDRE est réalisée afin d'apprécier l'acquisition et la mobilisation des compétences travaillées.

Le bénéficiaire réalise également une auto-évaluation à chaud, au regard des objectifs qui lui étaient propres.



Évaluation de satisfaction

À l'issue de la formation, le bénéficiaire complète une grille d'évaluation à chaud permettant de recueillir son niveau de satisfaction et son appréciation de la formation au regard de ses objectifs.

Cette évaluation porte notamment sur :

- l'adéquation de la formation aux besoins ;
 - la pertinence des contenus ;
 - les méthodes pédagogiques ;
 - les conditions de réalisation ;
- l'utilité professionnelle des apports ;
 - l'atteinte des objectifs ;
- les éventuelles attentes complémentaires.

Les résultats permettent à ALCANDRE d'identifier les éventuels axes d'amélioration.



Suivi

Quelques semaines après la formation, ALCANDRE assure un suivi à froid auprès du bénéficiaire afin d'apprécier la mise en pratique des acquis dans son environnement professionnel.

Le bénéficiaire est invité à compléter un questionnaire de satisfaction à froid, permettant notamment de recueillir son retour sur :

- la mise en application des connaissances et compétences acquises ;
- la pertinence et l'utilité des apports dans son contexte professionnel ;
 - les changements ou évolutions observés depuis la formation ;
 - les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en pratique ;
 - les besoins complémentaires identifiés.

Lorsque cela est pertinent, un échange avec le bénéficiaire et/ou le commanditaire peut compléter ce questionnaire afin de faire le point sur les acquis, leur transfert en situation professionnelle et les éventuelles actions à envisager.

Les éléments recueillis lors de cette phase de suivi sont pris en compte par ALCANDRE dans sa démarche d'amélioration continue de ses actions de formation.

Principe ALCANDRE : chaque parcours est construit sur mesure afin d'assurer la cohérence entre les besoins identifiés, les objectifs poursuivis, les modalités pédagogiques, les évaluations et les situations professionnelles des bénéficiaires.